



EMSCE

école de musique
Saint-Cyr-l'Ecole

ÉCOLE DE MUSIQUE

ASSOCIATION LOI DE 1901

2024 – 2025

• • • • • **Enfants & Adultes** • • • • •

**Maison des Associations Simone Veil –
14 Avenue Tom Morel à SAINT CYR L'ECOLE – 2^{ème} étage**

www.emsce78.fr

01 30 23 08 14

contact@emsce78.fr

LE JARDIN MUSICAL

GRANDE SECTION ET CP

Initiation ludique permettant de familiariser l'enfant avec la musique, le langage et les codes musicaux.

LA DECOUVERTE INSTRUMENTALE

DU CP AU CM2

6 instruments à découvrir sur 4 séances pour chaque instrument (6 x 4 semaines)

Prêt d'un instrument pour chaque enfant sur chaque période

LE CURSUS INSTRUMENT OU CHANT

Obligatoire de 7 à 16 ans, conseillé au-delà de 16 ans

Il comprend :

1 cours de Formation Musicale (FM)

1 cours individuel d'INSTRUMENT ou de CHANT

1 PRATIQUE COLLECTIVE au choix

La durée du cours individuel est en fonction du niveau de l'élève :
Pré-cycle : 20 min, 1^{er} cycle : 30 min, 2^{ème} cycle : 40 min, 3^{ème} cycle : 60 min

LE HORS CURSUS

Possible à partir de 16 ans

Il comprend :

1 cours individuel d'INSTRUMENT ou de CHANT (30 min)

1 PRATIQUE COLLECTIVE au choix

LA PRATIQUE COLLECTIVE SEULE

Enfants et Adultes

1 PRATIQUE COLLECTIVE au choix (orchestres, chorales...)

A QUOI PUIS-JE M'INSCRIRE ?

POUR LES JEUNES ENFANTS

JE SUIS EN GRANDE SECTION DE MATERNELLE :

Le jardin musical est animé par Patricia RAIMBAULT tous les mercredis de 16H à 17H. Les enfants abordent les premiers signes musicaux, apprennent à chanter ensemble, à pratiquer quelques percussions... et participent régulièrement à des auditions et concert de fin d'année. L'achat d'un manuel est à prévoir (la commande est effectuée par l'EMSCE).

JE SUIS EN CP :

- Le jardin musical est animé par Patricia RAIMBAULT tous les mercredis de 17H à 18H. Les enfants abordent les premiers signes musicaux, apprennent à chanter ensemble, à pratiquer quelques percussions... et participent régulièrement à des auditions et concert de fin d'année. L'achat d'un manuel est à prévoir (la commande est effectuée par l'EMSCE).

- La découverte instrumentale : six instruments à découvrir dans l'année parmi 8 instruments, sur 2 parcours distincts, en binôme avec un autre enfant, l'EMSCE prête les instruments aux enfants qui les gardent chez eux le temps de 4 semaines sur lesquelles se dérouleront les 4 cours dédiés à chaque instrument. Les instruments à découvrir sont : **le cor, la trompette, le saxophone, le violoncelle, le trombone, la clarinette, le violon et la guitare**. Les parents reçoivent en début de saison un calendrier leur indiquant précisément les jours de cours (qui changent au cours de l'année en fonction de l'instrument).

Le jardin musical et la découverte instrumentale sont des disciplines distinctes mais complémentaires. L'enfant peut ne faire qu'une seule de ces activités ou les deux (fortement conseillé).

POUR LES ENFANTS

DU CE1 • OU CM2

JE NE SAIS PAS QUEL INSTRUMENT JE VEUX PRATIQUER :

- **PARCOURS DÉCOUVERTE** : **La découverte instrumentale** : six instruments à découvrir dans l'année, en binôme avec un autre enfant, l'EMSCE prête les instruments aux enfants qui les gardent chez eux le temps de 4 semaines sur lesquelles se dérouleront les 4 cours dédiés à chaque instrument (soit 24 cours dans l'année). Les instruments à découvrir sont : **le cor, la guitare, la trompette, le saxophone, le violon, le violoncelle, le trombone et la clarinette**. Les parents reçoivent en début de saison un calendrier leur indiquant précisément les jours et horaires de cours.

- **La formation musicale** : cette discipline réunit l'ensemble des apprentissages fondamentaux initiaux de la musique : formation de l'oreille, théorie, culture, rythme et solfège. Elle est obligatoire dans le cursus (lorsque l'élève est inscrit pour des cours individuels d'instrument ou de chant) et fortement conseillé lorsque l'enfant choisit la découverte instrumentale. Ainsi l'année d'après, lorsqu'il a fait le choix de son instrument, il a déjà acquis un niveau qui lui permet d'aborder bien plus rapidement l'enseignement de l'instrument choisi.

JE SAIS QUEL INSTRUMENT JE VEUX PRATIQUER :

Je m'inscris en **CURSUS** = **PARCOURS INITIAL** jusqu'à 10 ans, sinon **PARCOURS DÉBUTANT**

Il comprend :

- **La formation musicale** : cette discipline réunit l'ensemble des apprentissages fondamentaux initiaux de la musique : formation de l'oreille, théorie, culture, rythme et solfège. Elle est obligatoire dans le cursus (lorsque l'élève est inscrit pour des cours individuels d'instrument ou de chant). Le cours est collectif et les horaires sont déjà déterminés (voir plus loin dans la plaquette).

- **Un cours d'instrument ou de chant** : Ce cours est individuel et dure 20 minutes la première année, puis 30 minutes les années suivantes. L'horaire du cours est déterminé par le professeur après le forum des associations et après avoir collecté les souhaits de chaque élève (prévoir un créneau large de disponibilité). Sauf la première année, une évaluation ponctue chaque année, ce qui permet de faire un bilan de la progression et donne des objectifs clairs.

- **Un cours collectif** : à choisir entre les collectifs proposés (voir plus loin dans la plaquette) selon le niveau et l'âge de l'élève.

JE VEUX JUSTE M'INSCRIRE A UN COLLECTIF :

Je peux m'inscrire simplement et uniquement à une pratique collective comme la chorale, la batucada ou bien la formation musicale.

A PARTIR DE 16 ANS

ADULTES

JE VEUX AVOIR UN COURS INDIVIDUEL D'INSTRUMENT OU DE CHANT :

Je peux m'inscrire en **CURSUS** = **PARCOURS DÉBUTANT OU PARCOURS AVANCÉ**

Il comprend :

- **La formation musicale** : cette discipline réunit l'ensemble des apprentissages fondamentaux initiaux de la musique : formation de l'oreille, théorie, culture, rythme et solfège. Elle est obligatoire dans le cursus (lorsque l'élève est inscrit pour des cours individuels d'instrument ou de chant). Le cours est collectif et les horaires sont déjà déterminés (voir plus loin dans la plaquette).
- **Un cours d'instrument ou de chant** : Ce cours est individuel et dure 30 minutes. L'horaire du cours est déterminé par le professeur après le forum des associations et après avoir collecté les souhaits de chaque élève (prévoir un créneau large de disponibilité). Une évaluation ponctue chaque année, ce qui permet de faire un bilan de la progression.
- **Un cours collectif** : à choisir entre les collectifs proposés (voir plus loin dans la plaquette) selon le niveau et l'âge de l'élève.

OU Je peux m'inscrire en **HORS CURSUS** = **PARCOURS ADULTE**

Il comprend :

- **Un cours d'instrument ou de chant** : Ce cours est individuel et dure 30 minutes sans évaluations permettant de se placer dans un niveau mais avec l'obligation de participer à au moins un événement de l'école au cours de l'année scolaire. L'horaire du cours est déterminé par le professeur après le forum des associations et après avoir collecté les souhaits de chaque élève (prévoir un créneau large de disponibilité).
- **Un cours collectif** : à choisir entre les collectifs proposés (voir plus loin dans la plaquette) selon le niveau de l'élève.

JE VEUX JUSTE M'INSCRIRE A UN COLLECTIF :

Je peux m'inscrire simplement et uniquement à une pratique collective en fonction de mon âge et de mes envies : classique, jazz, musiques pop-rock ou bien encore Electro.

C'EST QUOI UN CURSUS ET C'EST QUOI UN CYCLE ?

Le cursus est un parcours qui comprend plusieurs enseignements. Chaque enseignement est divisé en niveaux ou cycles, qui durent chacun de 3 à 5 ans. Des évaluations viennent ponctuer l'année, permettant ainsi de se donner des défis et d'avancer plus vite.

JARDIN MUSICAL Grande section et CP

NIVEAU	PROFESSEUR	JOUR / HEURE
Grande Section	Patricia RAIMBAULT	Mercredi 16h00-17h00
CP	Patricia RAIMBAULT	Mercredi 17h00-18h00

LA DÉCOUVERTE INSTRUMENTALE Pour les enfants du CP au CM2

calendrier annuel disponible au moment de l'inscription sur internet

PARCOURS DÉCOUVERTE 1			PARCOURS DÉCOUVERTE 2		
COR	LUNDI	17H30-18H	COR	LUNDI	18H-18H30
TROMBONE	LUNDI	17H30-18H	TROMBONE	LUNDI	18H-18H30
SAXOPHONE	LUNDI	17H30-18H	VIOLONCELLE	LUNDI	18H-18H30
TROMPETTE	MERCREDI	18H30-19H	VIOLON	LUNDI	18H-18H30
GUITARE	SAMEDI	09H30-10H	TROMPETTE	MERCREDI	18H-18H30
CLARINETTE	SAMEDI	09H30-10H	CLARINETTE	SAMEDI	09H-09H30

LA FORMATION MUSICALE

NIVEAU	PROFESSEUR	JOUR	HEURE	inscrits
FM 1	Adriana ISAKU	MERCREDI	10h00 – 11h00	12
		MERCREDI	16h30 – 17h30	7
		SAMEDI	10h00 – 11h00	1
FM 2	Adriana ISAKU	MERCREDI	11h00 – 12h00	6
		MERCREDI	17h30 – 18h30	10
FM 3	Adriana ISAKU	MERCREDI	14h00 – 15h00	10
		SAMEDI	09h00 – 10h00	14
FM 4	Adriana ISAKU	MERCREDI	15h00-16h30	12
		SAMEDI	11h00-12h30	5
FM 5	Jules CHAHINE	MERCREDI	18h30-20h00	5
FM Ados adultes	Jules CHAHINE	MERCREDI	20h00-21h00	6

LES COURS INDIVIDUELS

DÉPARTEMENT JAZZ

DISCIPLINE	PROFESSEUR	JOUR DE COURS
BATTERIE	Maxence RENARD	MERCREDI JEUDI
CHANT MODERNE A partir du CE1	Delphine LACOSTE	JEUDI entre 16h et 19h30, autres créneaux possibles sur d'autres jours
FLUTE TRAVERSIÈRE	Grégory MARTENS	MERCREDI , entre 13h à 17h00 SAMEDI , entre 09h et 14h
GUITARE JAZZ	Benoît ANTONIO	MARDI entre 17h30 et 22h00 JEUDI entre 17h30 et 22h00
PIANO	Delphine LACOSTE	MARDI entre 15h et 18h30 MERCREDI entre 09h et 17h
	Bastien LEROY	MARDI de 16h00 à 21h00
SAXOPHONE	Fabien LACOSTE	LUNDI de 14h00 à 20h00 MERCREDI matin

DÉPARTEMENT MUSIQUES ACTUELLES

DISCIPLINE	PROFESSEUR	JOUR DE COURS
BATTERIE	Maxence RENARD	MERCREDI JEUDI
CHANT MODERNE A partir du CE1	Delphine LACOSTE	JEUDI entre 16h et 19h30, autres créneaux possibles
GUITARE BASSE	Benoît ANTONIO	MARDI entre 17h30 à 22h00
GUITARE ÉLECTRIQUE		JEUDI entre 17h30 à 22h00
PIANO	Delphine LACOSTE	MARDI entre 15h et 18h30 MERCREDI entre 09h et 17h
	Bastien LEROY	MARDI de 16h00 à 21h00

DÉPARTEMENT CLASSIQUE

DISCIPLINE	PROFESSEUR	JOUR DE COURS
CHANT LYRIQUE	Yadi HÉ	VENDREDI entre 17h et 21h
CLARINETTE	Arthur SANDOVAL	SAMEDI de 10h00 à 13h00
COR	Jean-Charles DEHAUSSY	LUNDI à partir de 18h30
FL. TRAVERSIÈRE	Grégory MARTENS	MERCREDI , entre 13h à 17h SAMEDI , entre 09h et 14h
GUITARE CLASSIQUE LUTH	Fabricio MELO	MARDI à partir de 16h00
GUITARE CLASSIQUE	Oriane PARDON	SAMEDI de 9h00 à 18h00
	Gérard VERBA	MERCREDI de 15h à 22h00
PIANO	Aude VASSEUR	LUNDI de 15h00 à 21h00
	Delphine LACOSTE	MERCREDI entre 09h et 17h JEUDI entre 15h et 19h30
	Bastien LEROY	MARDI de 16h00 à 21h00
	Yves GUICHAOUA	VENDREDI de 17h00 à 21H00
	Nahuel LE CAM	SAMEDI de 9h à 18h
SAXOPHONE	Fabien LACOSTE	LUNDI de 14h00 à 20h00 MERCREDI matin
TROMBONE, TUBA	Alexis BOUCHERAT	LUNDI à partir de 18h30
TROMPETTE	Rachel ISRAELIEVITCH	MERCREDI à partir de 15h
VIOLON	Patrice MOURGUE	LUNDI entre 15h et 20h JEUDI entre 15h et 19h30
VIOLONCELLE	Anne-France BOIRY PIGNAL	LUNDI à partir de 16h MARDI à partir de 16h

TARIFS 2024/2025

Règlement possible jusqu'à 9 mensualités d'octobre à juin
 Les manuels et partitions ne sont pas inclus dans le forfait

SAINT-CYRIENS	HORS SAINT-CYR
---------------	----------------

COTISATION (1 PAR ADHÉRENT)	15 €	15 €
		+ 10 %
JARDIN MUSICAL (GRANDE SECTION OU CP)	217,80 €	239,58 €
DECOUVERTE INSTRUMENTALE (DU CP AU CM2)	327,60 €	360,36 €
DECOUVERTE INSTRUMENTALE + JARDIN MUSICAL (CP)	469,80 €	516,78 €
DECOUVERTE INSTRUMENTALE + FORMATION MUSICALE (DU CE1 AU CM2)		

CURSUS AVEC FORMATION MUSICALE (à partir du CE1)

FM + 20 minutes de cours individuel + Pratique collective (uniquement pour les enfants de 7 à 9 ans)	684,90 €	753,39 €
FM + 30 minutes de cours individuel (1 ^{er} cycle) + Pratique collective	855,90 €	941,49 €
FM + 40 minutes de cours individuel (2 ^{ème} cycle) + Pratique collective	1027,80 €	1130,58 €

CURSUS SANS FORMATION MUSICALE (après validation des 5 années ou + de 16 ans)

30 minutes de cours individuel (1 ^{er} cycle) + Pratique collective	684,90 €	753,39 €
40 minutes de cours individuel (2 ^{ème} cycle ou 3 ^{ème} cycle aménagé) + Pratique collective	855,90 €	941,49 €
60 minutes de cours individuel (3 ^{ème} cycle) + Pratique collective	1027,80 €	1130,58 €

HORS CURSUS

30 minutes de cours individuel + Pratique collective	684,90 €	753,39 €
--	----------	----------

PRATIQUE COLLECTIVE SEULE (Orchestres, Chorales, Ateliers)

Pour 1H00	154,80 €	170,28 €
Pour 1H30	188,10 €	206,91 €

LOCATION D'INSTRUMENTS

L'EMSCE dispose d'un parc de location d'instruments à prix très compétitifs.

Merci de le préciser à l'inscription (dans notes)



Ecole de musique de Saint-Cyr-l'Ecole 78210



EMSCE78

DIRECTION :

Delphine LACOSTE

direction@emsce78.fr

RENSEIGNEMENTS

contact@emsce78.fr

Pour les musiciens uniquement intéressés par l'harmonie de la Saint-Cyrienne,
Merci de vous adresser directement à l'association :
www.harmoniesaintcyr78.fr

Les collectifs sont susceptibles de ne pas ouvrir lorsqu'un seuil minimum d'élèves n'est pas atteint.

Ils peuvent également être limités en nombre de participants selon les cas (niveau, instrument, âge).